



Les Lutins (vacances)

accueil de loisirs

Garderie matin	Arrivée	Temps d'activité		Restauration	Temps d'activité		Départ	Garderie soir
7h30	8h30	9h00	12h00	13h00	16h30	17h30	18h30	

L'Autonomie, la socialisation et le développement culturel des enfants sont les maîtres-mots de la démarche éducative des animateurs de l'accueil de loisirs. Ces objectifs éducatifs sont inscrits dans le Projet Éducatif Territorial et sont rappelés dans la Charte locale des droits de l'enfant. Vous retrouvez tous ces documents sur le site internet de la ville.

Horaires du dispositif

De 7h30 à 8h30 : garderie matin.

De 8h30 à 9h00 : accueil des enfants.

De 9h00 à 16h30 : temps d'activité / temps de restauration de 12h00 à 13h00.

De 16h30 à 17h30 : départ des enfants.

De 17h30 à 18h30 : garderie soir.

Lieu

Haut-Château, 27 rue du Chanoine Laurent.

Fonctionnement du dispositif

« Les Lutins » accueillent des enfants scolarisés de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires (excepté celles de Noël) dans le cadre verdoyant et agréable du Haut-Château. Les enfants sont répartis en trois groupes par tranche d'âges : les Poucets (3 à 5 ans), les Lutins (de 6 à 8 ans) et les Bolides (de 9 à 12 ans). Compte tenu du nombre de places limité, la priorité est donnée aux enfants résidant sur la commune. Les inscriptions sont ouvertes quatre semaines avant le début de chaque vacances. Les enfants déjeunent dans la salle de restauration, située au même endroit. Une attention particulière est portée à la qualité de l'alimentation proposée. Ces repas sont autant de moments de partage, d'apprentissage au goût et de détente. Des temps d'activités sont ensuite programmés par thématique en tenant compte des envies et des besoins de l'enfant : sieste, temps calme, jeux libres, activités manuelles, sportives, sorties et grands jeux... Le goûter est fourni par l'accueil de loisirs.

Allergies et restrictions alimentaires

Tout régime alimentaire particulier devra être signalé par écrit au moment de l'inscription. Dans le cas d'une restriction alimentaire de type médical, l'admission de l'enfant est soumise à l'établissement d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) réalisé en lien avec le directeur de l'accueil de loisirs et le médecin PMI.

Numéro d'astreinte

Pour toutes questions ou renseignements : 07 60 03 23 70
Attention, aucune inscription ne sera effectuée par téléphone.

Application Kidizz

Il s'agit d'une application sécurisée pour le partage des photos. Une clé d'accès permettant d'accéder au groupe du Centre de Loisirs est remise aux familles lorsque l'enfant est inscrit pour la première fois.

Tarifs

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial de la CAF et du lieu de résidence des parents (cf ci-dessous).

QUOTIENT FAMILIAL DU MÉNAGE		JOURNÉE AVEC REPAS	
		Ascéen	Extérieur
0	200	12,80 €	24,20 €
201	400	12,90 €	24,30 €
401	600	13,00 €	24,40 €
601	800	13,15 €	24,55 €
801	1000	13,25 €	24,65 €
1001	1200	13,35 €	24,75 €
1201	1400	13,45 €	24,85 €
1401	1600	13,55 €	25,00 €
1601	1800	13,65 €	25,10 €
Supérieur à 1800		13,75 €	25,20 €

Le tarif des garderies matin (7h30 à 8h30) et soir (17h30 à 18h30) est de 1,05 euro par accueil et par enfant.

Il est rappelé que les enfants de Dommarmont scolarisés dans les écoles maternelles ou élémentaires de la commune bénéficient du tarif ascéen.

Contact secrétariat du Pôle Jeunesse :

03 83 20 24 92 - jeunesse.essey@leolagrange.org